



Discours clôture du 105^e Congrès des Maires

Salutations

Madame la Première ministre, Chère Elisabeth BORNE,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, Laurent FABIUS,

Je salue l'ensemble des **parlementaires** ici présents,

Avec une mention spéciale à la présidente de la délégation aux collectivités territoriales du Sénat, chère **Françoise GATEL,**

Je salue bien sûr Territoires Unis, plus unis que jamais, c'était très clair tout à l'heure à travers **Carole DELGA, Présidente de Régions de France,**

et François SAUVADET, Président de l'Association des Départements de France - Territoires Unis,

Mesdames et Messieurs les représentants d'élus, d'associations d'élus, nos chers partenaires,

- Sébastien MARTIN, Président d'Intercommunalités de France,
- Gil AVEROUS, Président de Villes de France,
- Jean-Luc MOUDENC, qui représente France Urbaine
- Pascale BOYER, Présidente de l'Association des Elus de la montagne,
- Christophe BOUILLON, président de l'Association des Petites Villes de France,

Je salue le Président de la Polynésie Française, Moetai BROTHERSON,

Je salue **André LAIGNEL,** ainsi que tous les **membres du bureau et du comité directeur** de l'AMF, qui viennent d'être renouvelés,

J'ai plaisir à saluer les présidents d'honneur de l'AMF, **Jean-Paul DELEVOYE, Jacques PELISSARD, François BAROIN,** qui ont tous les trois tant apporté à notre association,

Ils sont irremplaçables et j'ai dû succéder,

Mesdames et Messieurs les présidents des associations départementales de maires, 102 associations, réseau d'une densité, d'une qualité absolument essentielle, avec lequel la maison-mère AMF travaille étroitement dans le respect de l'indépendance de chacun,

Je salue bien sûr avec beaucoup de respect, de reconnaissance, de gratitude pour la confiance que vous m'accordez à nouveau, **l'ensemble des maires et des présidents d'intercommunalité de France** ici représentés, mes très chers collègues,

Je vous remercie du fond du cœur, ensemble nous parvenons à transcender les clivages partisans, les différences géographiques, sociales, pour donner une voix forte à l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

C'est pour moi un immense honneur que de porter la voix des communes de France, c'est une grande responsabilité, c'est un devoir et je m'attacherai avec les instances de l'association de l'assumer avec enthousiasme, passion et la volonté de faire entendre notre passion, nos solutions aussi et nos réalités. A nouveau merci à vous.

Mes chers collègues aussi d'Outre-mer, vous me permettrez de les saluer de façon spécifique. Nous avons tenu lundi une réunion absolument magnifique avec une participation record, deux débats très forts, pour évoquer en particulier le désordre foncier, et les problématiques de la vie chère et nous pouvons être fiers que l'AMF et plus que jamais d'ailleurs, se soucie de nos outremer,

Je salue également **les délégations internationales** qui ont fait le déplacement, et en particulier les importantes délégations du **Sénégal** et de la **Côte d'Ivoire**,

Mes chers collègues venus de toute la France merci d'être ici,

Nous avons organisé l'année dernière un moment fort pour **l'Ukraine** l'année dernière. Je salue la délégation de la **ville d'ICHNIA** qui est présente, nous n'oublions pas la situation en Ukraine,

Un an après, l'agression russe se poursuit et nous sommes constants dans notre soutien humanitaire aux populations,

Je remercie enfin et je salue également madame l'Ambassadrice d'Arménie pour son message fort, clair porté tout à l'heure après celui puissant porté par **Mickaëlle Paty**.

Discours

Madame, Monsieur, mes chers amis,

Nous accueillons avec plaisir madame la Première ministre.

Bienvenue parmi les maires et les présidents d'intercommunalité de France.

Madame la Première ministre, vous avez raison d'être là. Vous avez raison d'être là, car la France dans toute sa diversité est ici, rassemblée, unie et honorée de vous accueillir. Respectueuse des institutions de la République.

Vous êtes ici en présence de la France des centres bourgs, des villages, des villes, des villes moyennes comme des métropoles.

C'est la France de nos montagnes, de nos campagnes, de nos quartiers, de notre littoral et de nos outre-mers. Et que cette France est belle.

C'est **la France du bon sens des 35 000 Conseils municipaux** et de tous ceux qui les font vivre. Du bon sens finalement de l'action, de la capacité d'agir.

C'est la France réelle, la France de la vie, réunie porte de Versailles. C'est la France de la vie, car les communes viennent du fond de notre histoire, elles sont enracinées, joli terme pour citer la philosophe Simone Veil.

Elles sont la concrétisation humaine de notre géographie, elles sont le creuset de notre culture et de nos racines communes, individuelles et collectives.

Nos communes incarnent à la fois la transmission et la modernité, le bon sens et la performance, elles représentent, dans une société hélas fragmentée, peut-être la dernière institution solide, comme nous l'avons démontré à chaque crise comme ce fut le cas entre autres lors du Covid.

Une institution solide qui produit des services de proximité, et qui produit quelque chose de rare, de nécessaire qui est le sentiment d'appartenance.

Nos communes sont vivantes, nos communes sont modernes et ne sont pas archaïques. Certains nous traitaient de ringards et d'archaïques, il y a quelques années, ce sont eux qui sont ringards et archaïques, c'est les technos conformistes, c'est ceux qui centralisent, c'est ceux qui pensent qu'une action est neutre et pertinente et respectueuse de l'esprit républicain que lorsqu'elle est descendante.

Les communes sont la France qui crée, la France qui innove, la France qui ne demande qu'à pouvoir travailler, la France qui accueille chacun sans distinction, la France qui recoud le tissu social au quotidien dans nos centres communaux d'action sociale.

Si nous sommes si nombreux réunis, c'est parce que nous connaissons l'importance de ce moment pour évoquer ensemble les préoccupations majeures du pays.

Dès l'an dernier, nous vous alertions sur notre volonté de **pouvoir agir**. C'était le thème du Congrès l'année dernière et que nous prolongeons aujourd'hui et que nous prolongeons.

Nous évoquions, déjà, encore et toujours, les entraves fiscales, juridiques, administratives croissantes qui portent atteinte à la démocratie.

Certains nous reprochent de ne voir que le négatif. Ce n'est pas vrai. **Tous les jours nous montrons notre capacité d'innovation** face au défi écologique, aux exigences économiques et sociales, aux difficultés techniques, à l'étourdissant enjeu numérique.

Mais notre devoir est d'exprimer ce qui nous empêche de travailler, d'exprimer nos craintes et nos constats et **nous alertions dès l'année dernière sur la hausse des violences**.

Et malheureusement, l'année écoulée nous a donné raison.

De source du ministère de l'Intérieur, **après avoir augmenté de 32% l'an dernier, les agressions contre les élus sont à nouveau en hausse en 2023 de 15%.**

Et je ne veux pas citer la liste de tous nos confrères agressés, dénigrés, injuriés, mais permettez-moi d'évoquer :

- Yannick Morez, le Maire de **Saint-Brévin-les-Pins** (Loire-Atlantique), qui a vu son domicile incendié en pleine nuit en mars dernier ;
- Vincent Jeanbrun, maire de **L'Haÿ-les-Roses** (Val-de-Marne), dont le domicile a été attaqué à la voiture-bélier alors que sa famille dormait à l'intérieur le 1er juillet dernier ;

C'est un palier supplémentaire franchi dans ces violences, **nos familles** sont désormais de plus en plus victimes de ces agissements.

Nous on n'est pas là pour se plaindre et gémir, gardez la tête haute et assumer notre mandat dans un contexte difficile.

Les démissions de maires atteignent des records. Et je crois que c'est tout l'honneur de l'AMF, et cela avait commencé avec François Baroin, d'avoir su prendre cette réalité. D'en avoir fait un objet à l'agenda politique et médiatique. Deux fois plus de démissions de maires sur la décennie en cours que la précédente. 100% en plus. **Quarante démissions par mois.** C'est une réalité.

Et plus d'un maire sur deux envisage de ne pas se représenter en 2026 comme le révèle notre enquête avec le CEVIPOF. Certains m'en ont fait part ici d'ailleurs.

Je salue à ce titre le **travail que nous menons avec les sénateurs ici présents et de l'ensemble du Sénat qui a adopté une proposition de loi** renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des maires.

Nous souhaitons que ce texte soit voté en ces termes à l'Assemblée nationale, notamment au regard de la **protection fonctionnelle automatique**. Qui ne doit pas être votée et qui doit être prise en charge comme les dépositaires de l'autorité publique que nous sommes. Mais le droit pénal est une chose, son application en une autre.

Malgré les directives données, par manque de moyens dans les parquets, trop de procédures ne vont pas jusqu'au bout, et sont classées sans suite, comme pour beaucoup de victimes en France.

Nous ne voulons pas de privilèges, nous souhaitons, comme toutes les victimes, être tenus informés des évolutions des enquêtes, dans le respect du secret de l'instruction bien sûr.

S'attaquer à un élu, parce qu'il est élu, traduit ce que nous constatons. C'est une attaque contre la République tout simplement.

Si nous avons mes chers collègues pour thème de notre 105ème congrès « **Communes attaquées, République menacée** », **c'est pour pousser un cri d'alarme et de mobilisation.**

Nous sommes à un tournant dangereux de notre démocratie.

Je crois que chacun le ressent très bien.

Les violences sont une des expressions de la déliquescence civique et, au-delà, de la démocratie

Oui, nous ressentons profondément que **notre démocratie est attaquée, parce que nos communes sont attaquées.**

Lorsque 168 écoles sont incendiées et attaquées lors des émeutes urbaines. Jamais dans l'histoire du pays une école n'avait été dégradée. Ni sous la Révolution, ni en 1848, ni lors des années 30.

Et notre République est menacée,

Notre République Française est menacée, car elle n'est pas vide, c'est celle du substrat de notre Nation,

Parce que le mérite est menacé,

Quand la laïcité est attaquée,

Parce que l'ordre est bafoué,

Parce que la justice est dénigrée,

Parce que notre capacité à transcender les identités individuelles est menacée,

Parce que, en cela, l'universalisme républicain est un trésor qui ne juge pas l'autre sur ce qu'il est fait, mais sur ce qu'il fait et condamne toute forme de racisme,

Parce que la liberté, périssable de l'histoire disait le grand Camus, est menacée. Or, la liberté d'un peuple a un nom, c'est la « démocratie ».

Notre **démocratie est en danger quand des empires extérieurs illibéraux**, voire dictatoriaux, se reconstituent et expriment des visées expansionnistes. Ukraine, Arménie, Afrique subsaharienne, notre démocratie est en danger quant à l'intérieur des forces obscurantistes s'y développent.

Islamisme radical, djihadiste qui tue et veut soumettre.

Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, tout à l'heure d'une grande puissance, nous a rappelé notre devoir d'affronter cette réalité de façon active et combattante, sans aucune mièvrerie, sans aucune niaiserie.

République menacée quand le racisme s'y exprime,

République, démocratie, France attaquées quand l'antisémitisme s'y déploie, parfois sans complexe.

Antisémitisme dont les actes, quatre fois supérieurs au mois d'octobre sur tout ce qu'ils ont été en 2022.

Antisémitisme qui s'exprime depuis l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre. Et je veux ici dans mon propos exprimer une pensée pour nos compatriotes qui ont été tués en Israël le 7 octobre et qui méritent un hommage national.

Pour les 8 otages français détenus par le Hamas. Vous me permettrez d'adresser un salut amical et respectueux à **Eve Hohman**, ici présente, dont la famille a été profondément affectée par ces événements puisque deux membres de celle-ci ont été assassinés et quatre sont encore détenus.

Le 12 novembre à l'appel des présidents du Sénat et Assemblée nationale, les maires de France ont su venir se rassembler et marquer, là aussi au-delà de tout clivage partisan, et c'est ce qui fait la grandeur de notre association réunie comme jamais, notre volonté de dire que nous n'accepterons pas l'antisémitisme.

Je veux saluer la présence parmi nous du président du Crif et de sa délégation.

Saluer tous ceux qui ont manifesté.

La République française n'existe pas si elle accepte en son sein tout relativisme, tout négationnisme, tout antisémitisme.

Notre République française est menacée, par la faiblesse morale du « pas de vague », la lâcheté de ceux qui ne savent pas qualifier les morts, qui ne parviennent pas à condamner le terrorisme islamiste par l'inertie de l'esprit munichois, par la naïveté de l'irénisme qui a provoqué tant de dégâts dans l'histoire du monde ou parfois par complicité idéologique.

Notre République française est menacée si elle ne se réarme pas moralement et sur le plan régalien. Le délitement régalien, et plus largement l'impuissance publique, créés la voie, ouvrent la voie, à toutes les aventures extrémistes.

Oui notre **démocratie est en crise**. Son modèle d'efficacité est remis en cause. Et notre devoir est de montrer que la démocratie est capable d'agir.

Inefficacité de l'exécution qui conduit 40% des Français à se déclarer favorables à un régime autoritaire.

Face à cela, nous avons tous un devoir, un ardent devoir et nous maires de France et présidents d'intercommunalité, je le répète, ne baissons et ne baisserons ni les yeux ni les bras. Par nos alertes, par nos constats, par nos propositions, par notre détermination et par nos actions.

Et par les positions de l'AMF.

Un travail commun : unité et résultats

L'AMF est la voix de ceux qui connaissent les réalités profondes du pays. Car l'**AMF n'est ni un syndicat ni une officine partisane**. Même si certains voudraient nous qualifier ainsi pour ne pas avoir à répondre à nos arguments étayés.

Les maires sont des praticiens du quotidien.

Et vous êtes, madame la Première ministre, devant **une AMF plus forte et plus représentative** que jamais :

- De la quasi-totalité des intercommunalités et des communes françaises, avec un taux d'adhésion jamais atteint ;
- Avec 102 associations départementales de maires, qui effectuent un travail remarquable et que je tiens à saluer et que nous soutiendrons.

Permettez-moi, au moment où nous clôturons nos travaux, **à remercier l'ensemble des maires qui m'ont renouvelé leur confiance**, à l'unanimité, pour les trois prochaines années.

Depuis deux ans, je me suis employé à ce que nous parvenions au sein de nos instances, à une approche unanime et argumentée sur toutes les prises de position, qui échappent à toutes considérations partisans ou personnelles. Et j'y veillerai, à l'avenir, avec la même exigence.

Je veux aussi féliciter tout le travail mené tout au long de l'année par **l'équipe de l'association**, nous ne sommes qu'une association, ni un législatif, ni un exécutif, sous l'autorité de son directeur général, Eric Verlhac, et particulièrement pour l'organisation de cette édition réussie de notre congrès.

Une **édition record** par le nombre de thématiques abordées (39), par le nombre d'intervenants (230), le nombre d'accrédités au Salon (60 000, +25%) et le nombre d'élus inscrits au Congrès (plus de 10 000).

La résolution que le nouveau Bureau a adoptée à l'unanimité ce matin et qu'a lue mot à mot le premier Vice-président André Laignel marque notre état d'esprit. C'est la fidèle traduction de notre travail commun, de nos positions communes, de nos propositions communes.

Notre association est plus que jamais la voix des maires et utile aux maires.

Par son travail quotidien et par ses prises de position.

Oui, Madame la Première Ministre, vous avez raison d'être là, car c'est aussi l'occasion pour moi de vous dire que **nous avons réussi à travailler ensemble depuis un an**. Avec des avancées, je pense à :

- **La réintégration des dépenses d'aménagement dans le FCTVA ;**
- La revalorisation du statut des **secrétaires de mairie** largement inspirée de nos propositions ;
- La **prise en compte de la situation des communes nouvelles** en nous garantissant qu'il n'y aurait plus de perte de DGF du fait du regroupement en commune nouvelle, quelle que soit la date de sa création ;
- **Au statut de l' élu** et conditions d'exercice du mandat : travail avec le Sénat et Dominique Faure, nous attendons la concrétisation et je veux saluer le travail également de Murielle FABRE, notre secrétaire générale ;
- La mise en place de l'amortisseur et du **filet de sécurité** face à la hausse des prix de l'énergie.

Evidemment, beaucoup d'écueils subsistent voire émergent et nous contestons le mouvement de recentralisation profond qui hélas accompagne les discours sur la décentralisation.

Pour revenir sur **la facture énergétique**, je me permets de vous alerter sur la situation catastrophique pour des communes et intercommunalités dans quelques semaines lorsque les dispositifs d'accompagnement ne seront plus en place.

Nous allons vers de graves difficultés qu'il convient de regarder en face. Je crois que nous aurons et vous aurez à trouver des dispositifs d'accompagnement pour soutenir nos communes.

Je ne reviens pas non plus sur le ZAN, cette énormité bureaucratique comme d'autres machins qu'on nous impose régulièrement.

Je ne reviens pas sur la **fameuse consigne plastique** qui peut mettre à mal la filière du tri et qui au gré des annonces « c'est fini », puis « ça revient », tel un highlander technocratique que nous devons affronter.

Jean-François VIGIER sait de quoi je parle.

Je ne veux pas vous infliger à nouveau la litanie de nos difficultés et parfois exacerbations. Que j'évoque à chaque fois, vous refaire la liste des schémas que nous devons respecter, etc.

C'est pourquoi je ne vous parlerai pas de la crise du logement qui est une bombe sociale à retardement, humaine et sociale.

Des génies ont pensé qu'en rendant le foncier inaccessible, en créant la rareté on faciliterait l'accès.

Première année d'économie, on apprend que ce qui est rare est cher. Manifestement ça devait faire trop d'étude pour comprendre ce raisonnement de base.

La loi Climat et Résilience est une bombe à fragmentation bureaucratique avec ses acronymes ou **ses sigles en trois lettres** qui portent malheur : ZAN, DPE, ZFE...

A chaque fois ça se termine mal et à chaque fois il faut une nouvelle loi pour démanteler la loi.

Je ne vais pas vous parler des difficultés d'assurance auxquelles doivent faire face de nombreux maires depuis les émeutes du mois de juin.

Je pense à la commune de **Montargis** qui a vu sa franchise émeute passer de 7500€ à deux millions au 1er janvier 2024 ou encore celle de **Fontenay-sous-Bois** dont l'assureur a résilié le contrat au mois de septembre.

Je remercie le **président Larcher** pour son annonce hier d'initier une commission d'enquête au Sénat sur les assurances.

Je ne vais pas vous parler de sécurité et des difficultés rencontrées par les polices municipales, trop souvent confrontées à des situations qui relèvent des missions régaliennes de l'Etat.

Les polices municipales ne peuvent pas être les supplétives de l'Etat, mais doivent rester sous l'autorité des maires et de leur pouvoir.

Je ne vais pas vous parler de fiscalité locale puisque celle-ci est aujourd'hui réduite comme peau de chagrin.

Simplement vous dire que convenable lorsque nous discutons avec l'Exécutif, d'une mise à plat du système financier, comme l'a évoqué le Président de la République hier, et que nous disons qu'il faudrait réfléchir à un **impôt universel, résidentiel** ; on ne soit pas tout de suite dénigré, de façon démagogique, y compris au sein du Gouvernement sur les ondes en disant le contraire de ce qu'on nous dit en privé.

L'AMF veut créer un impôt de plus. Non. Pas du tout. **Il y a trop de fiscalité, il y a trop de prélèvements obligatoires** en France.

Mais ce que l'on constate c'est que **plus on nous a supprimés d'impôts locaux, plus à la fin il y a eu de prélèvements obligatoires.**

Et que nous trouvons profondément injuste que **l'Exécutif fasse reposer l'effort fiscal local que sur les propriétaires.**

Je ne vais pas vous parler des injonctions contradictoires auxquelles nous sommes confrontés dont certaines peuvent prêter à sourire, mais qui sont sources de tracasseries quotidiennes.

Qui nous enjoignent de construire X logements sociaux avant la fin de l'année, mais de ne pas artificialiser les sols en même temps.

Qui en outre-mer, pour mener des projets de développement, font que les **CDPENAF** (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers), pour une raison que nous ignorons toujours, produisent un avis conforme alors que dans l'hexagone c'est un avis simple.

C'est une demande récurrente et légitime des outre-mer qui se sentent déconsidérés par cette mesure.

Je ne vous parlerai pas des inerties que nous affrontons sur des solutions pourtant évidentes, notamment face au défi écologique.

Et je profite de la présence du ministre Christophe BECHU pour évoquer la **réutilisation des eaux usées.**

Nous étions les premiers il y a dix ans, nous sommes les derniers de l'Europe à présent.

Il y a eu des avancées, pour réutiliser les eaux usées afin de laver les voiries, mais **nous attendons toujours l'autorisation d'arroser nos espaces verts** avec les eaux réutilisées et traitées, qui répondent à toutes les normes sanitaires.

Cela illustre bien cet Etat qui centralise parce qu'il suffirait que l'Etat contrôle *a posteriori* que l'on respecte les normes plutôt que de passer par des autorisations préalables.

Et ce que je vois depuis vingt ans, c'est que **nous sommes passés d'un régime de liberté à un régime d'autorisation.**

Alors non, Madame la Première Ministre, je ne vais pas vous faire la litanie de toutes nos difficultés.

Il ne tient qu'à l'Exécutif et au Parlement d'y remédier.

Il est temps de remettre de la démocratie locale à la place de la bureaucratie.

Il est temps de faire confiance aux maires et de nous donner les moyens d'agir pour faire face à nos défis et à nos difficultés de plus en plus grandes que nous rencontrons au quotidien.

Imaginez, Madame la Première Ministre, tout ce que nous pourrions faire si l'Etat nous faisait enfin confiance.

Nous proposons que la France sorte de cette matrice recentralisatrice.

Ce que je vous propose, ici, au nom des maires de France, c'est d'**oser la liberté**, pour les collectivités bien sûr, mais aussi pour l'Etat ! Et pour la société.

C'est pour ça que vous avez eu raison de venir, nous allons vous proposer de **vous libérer de la surcharge démocratique.**

Nous vous proposons un acte fort de libération.

Notre liberté sera la liberté de l'Etat et des administrations centrales, délestées des compétences qu'elles ne parviennent pas à exercer correctement.

Transférez comme l'AMF le demande depuis des années le pouvoir réglementaire aux collectivités locales.

Ce sera la meilleure réforme de décentralisation que nous pourrions mener. La plus simple, la plus efficace.

Et ainsi, **vous libérerez des milliers de fonctionnaires** d'Etat que vous pourrez remettre sur le terrain dans nos préfectures, dans nos sous-préfectures, sous l'autorité des préfets et des sous-préfets. Non plus, pour nous délivrer des autorisations a priori, mais pour nous contrôler a posteriori et sanctionner ceux d'entre nous qui seraient sortis des clous.

Libérez les agents de la DREAL pourquoi pas transférer une partie des compétences aux communes et aux départements. Transférez les autres sous l'autorité directe des préfets.

Prenons acte de l'échec de l'agencialisation et de la régionalisation des services de l'Etat. Parallèlement à la décentralisation, menons cet acte de déconcentration efficace des services de l'Etat.

Cela nous permettra d'être **plus efficaces auprès des usagers et de mieux défendre les contribuables.**

La confiance envers les élus locaux, cœurs de la France, garants de l'unité nationale et bâtisseurs de la cohésion sociale doit être retrouvée.

En vous libérant, vous allez libérer l'Etat et vous allez libérer la société.

Pour améliorer la performance,

Pour améliorer l'efficacité, donc le service rendu au public et pour soulager les contribuables.

Libérons-nous de toutes ces autorisations préalables, de ces schémas directeurs, de ce Léviathan bureaucratique, qui font perdre du temps, qui font perdre de l'argent, qui font perdre les nerfs.

Libérons-nous de ce qui nous empêche d'agir.

Il faut que **la loi soit plus sobre**, plus concentrée sur des principes généraux et je sais que vous partagez cette approche, madame la Première ministre.

La loi doit se concentrer sur des principes généraux et des principes d'ordre public et que le pouvoir réglementaire, sauf sur le régalien, soit transféré aux collectivités territoriales.

Nous ne demandons pas un droit à la dérogation, mais un vrai pouvoir d'action et de décision et la capacité des moyens qui va avec.

Nous voulons simplement des lois applicables.

Libérons-nous des appels à projets, de cette République des CERFA, des appels à manifestation d'intérêt qui amplifient la fracture territoriale au détriment de la ruralité, au détriment des collectivités qui n'ont pas d'ingénierie.

Libérons-nous de tous ces termes barbares et de cette **malédiction des sigles à trois lettres** que j'évoquais tout à l'heure.

Permettez aux maires de disposer d'un **pouvoir décisionnel sur tout ce qui concerne leur commune** - services hospitaliers, classes d'écoles, logement, gestion de l'eau, etc. **Pratiquons la subsidiarité.**

Libérons-nous des obligations de transfert de compétences aux intercommunalités qui ne pourront jamais être pertinentes sur l'ensemble du territoire national.

Laissez-nous retrouver de l'autonomie fiscale plutôt que de concentrer l'effort fiscal sur les seuls propriétaires et de nous mettre sous dépendance des dotations.

Et chaque année, se libérer des négociations pour des dotations, entre les maires et l'Etat, le calcul de l'inflation... Si nous pouvions nous épargner tout ça.

Si nous pouvions faire en sorte que **ce soit le contrat social local qui décide** du niveau de fiscalité, avec les habitants, qui jugeront, qui nous évalueront, qui nous sanctionneront ou nous récompenseront.

Faisons confiance à la responsabilité individuelle.

Comme toujours, l'AMF sera présente et fera part de ses propositions à travers notre comité législatif que nous avons mis en place il y a deux ans et je salue les travaux notamment de Guy GEOFFROY.

Charge à Eric Woerth, pour qui j'ai beaucoup de respect, à qui je crois, après ses déclarations d'hier, nous allons le convaincre assez rapidement qu'il y a vraiment une recentralisation financière. Lorsqu'on remplace un impôt local par un prélèvement national, si ce n'est pas une recentralisation financière, je ne sais pas ce que c'est.

Nous vous proposons de libérer l'action publique et ainsi de régénérer l'action communale et ainsi de défendre la République française.

Régénérer la démocratie communale par la libre administration.

La décentralisation n'est pas un simple aménagement technique de l'administration qui transformerait les communes en opérateurs de service de l'État, en sous-traitants de l'État.

Nous ne sommes pas les sous-traitants de l'Etat.

Pourtant, ce dernier ne nous confie que des compétences dans un cadre normatif contraint.

La **décentralisation**, la vraie décentralisation pour reprendre l'expression du Président de la République, **c'est la démocratisation de l'action publique dont les élus peuvent déterminer la nature et contrôler l'affectation des ressources.**

Le cadre communal, où ces politiques sont les plus facilement perceptibles pour le citoyen, est le terrain le plus propice à une telle ambition.

La qualité des politiques publiques décentralisées y fait l'objet d'un contrôle politique par les électeurs qui, se prononçant sur un projet et un bilan, peuvent en apprécier le bien-fondé.

En cela, **la décentralisation représente le pari de l'efficacité démocratique plutôt que bureaucratique.**

Devant cette situation, un nouveau concept a été promu. Les technocrates ont réussi à faire d'un principe de base de la vie, la différence, un objet technocratique, ça s'appelle la **différenciation**.

Alors nous on se jette dessus, ça a l'air bien la différenciation, on pourra peut-être s'en saisir pour prendre des décisions.

Je crois que les mots ont toujours un sens, plutôt que d'accorder des libertés, on souhaite par celui-ci donner aux collectivités le droit de déroger. Après avoir complexifié les normes générales, on souhaite maintenant multiplier les régimes singuliers.

Les communes ne veulent pas déroger, elles aspirent à agir librement dans le cadre de la loi.

Elles ne demandent pas un régime singulier, mais des règles claires et générales. Fondamentalement attachés à la République, les maires de France sont fidèles à l'unité de la loi héritée de 1789.

En tant que **bastion de l'unité nationale**, les communes s'inquiètent des surenchères identitaires et politiques que la notion de différenciation pourrait encourager.

Attentives à l'idéal d'une République décentralisée, inscrite dans la Constitution, elles appellent plutôt à retrouver la voie des libertés locales en replaçant le citoyen au centre des réformes futures.

Il convient aujourd'hui de faire de la démocratie communale l'objectif, la boussole des futures réformes. Au-delà même de celle de décentralisation, principe constitutionnel, article 72, **c'est la libre administration qui doit être l'objet de toutes les attentions.**

Libre administration. Ses conditions d'exercice doivent être déterminées et assurées. Si elle est garantie aujourd'hui par la Constitution, mal protégée et souvent bafouée. **Elle doit être réaffirmée**, et nous avons la chance d'avoir la présence du Président du Conseil constitutionnel, **autour de trois axes : un pouvoir normatif effectif ; une autonomie fiscale ; une liberté de coopération.**

L'AMF sera, madame la Première ministre, positive, constructive, mais aussi intransigeante.

La décentralisation ne doit pas être dérogatoire. Elle devrait être la règle de notre République.

Ce que nous vous proposons c'est de faire le choix, audacieux, novateur, tellement évident et prometteur de la subsidiarité, c'est-à-dire la responsabilité locale.

La subsidiarité c'est la philosophie de la liberté, car il n'y a pas subsidiarité sans liberté et c'est donc la philosophie de la **dignité**, car il n'y a pas de dignité sans liberté.

Et c'est donc la philosophie du **courage**, car s'il n'y a pas de dignité sans liberté, il n'y a pas de liberté sans courage.

La subsidiarité procède d'une défense morale, qui fait du respect de la dignité et de la responsabilité des personnes qui la composent, la finalité de toute société.

La liberté n'a pas à se justifier, c'est la restriction de liberté qui doit se justifier.

Or tout a été inversé, comme la charge de la preuve dans l'exercice quotidien de nos missions.

Dans beaucoup de cas, les communes ne sont pas le dernier, mais le premier kilomètre de l'action publique.

Cette expression de dernier kilomètre désigne une vision très centralisée par définition de l'action publique.

Il ne reste plus qu'à avoir l'audace. L'audace de la liberté, l'audace de la responsabilité, l'audace de la confiance.

Et la confiance, elle doit se traduire dans les actes !

Parce que l'avenir de la France est dans nos communes.

Parce que la République menacée sera sauvée et stimulée par la liberté communale.

Nous parlions tout à l'heure de l'école, fondement de la République,

Nous parlons de la commune, fondement de la République,

Et à l'instar de Tocqueville nous pourrions dire que :

« Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science, elles la mettent à la liberté du peuple, elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir.

Sans institutions communales, une Nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. »

C'est cet esprit de la liberté, c'est cet esprit de la République, c'est cet esprit de la République française, c'est cet esprit de la France que nous vous proposons de faire vivre dans les mois qui viennent.

Vive la République,

Vive la France,

Et vive les communes de France.